

Saint ULPICE-et-CAMEYRAC

Bulletin municipal - Janvier 2011 - n°93

bonne et heureuse année 2011



AGENDA

JANVIER

Samedi 22 et Dimanche 23

Fête de la Saint Vincent

Vendredi 28 Loto des Écoles, Salle des fêtes, 20h

FEVRIER

Vendredi 18 Soirée théâtrale « Elle, c'est Moi »

Salle des fêtes, 20h30

Dimanche 27 Loto du Lion's Club, Salle des fêtes,14h30

MARS

Vendredi 11 Soirée théâtrale "Sacha Guitry"

au profit du Rotary, Salle des fêtes, 20h30

Dimanche 20 et Dimanche 27

Elections cantonales

Du lundi 28 au jeudi 31

Bourse aux vêtements Printemps/Eté

Salle des Fêtes

AVRIL

Vendredi 1er, Samedi 2, Dimanche 3

Fête du Livre à Yvrac

Samedi 9 et Dimanche 10

9^{èmes} rencontres artisanale et florale

Salle des fêtes et parc de la mairie

Lundi 25 Omelette Pascale

Salle des fêtes et parc de la mairie

Vendredi 29 Soirée théâtrale "Paparazzi Té",

Salle des fêtes, 20h30

ΜΔΙ

Dimanche 8 Cérémonie UNC

Dimanche 15 Bric à Brac de printemps

Salle des Sports, 8h/18h

Vendredi 13, Samedi 14, Dimanche 15

Exposition de photographes amateurs

Salons de la mairie

Vendredi 13 Vernissage expo photos

Petite salle des fêtes, 19h

Mardi 24 Théâtre primaire, Salle des fêtes 18h/23h

Bernard Burou et son équipe



Sommaire

Vie Communale	p. 4 à 13
Les Écoles	p. 14 à 16
Joyeuse Sports	p. 17
Vie Associative	p. 18 à 20
Environnement	p. 21
Infos Générales	p. 22 à 24
Conseils Municipaux	p. 25 à 29
Expression des Conseillers	
Municipaux de l'Opposition	p. 30

Directeur de la publication : Claude Pulcrano

Rédaction et commission information: Ghislaine Jaurégui

Dépôt légal : à parution

Imprimeur : Imprimerie Jammayrac à Artigues

Imprimé sur papier certifié PEFC

Pour toute correspondance

Claude Pulcrano, 21 av. de l'Hôtel de Ville ou mairiesaintsulpiceetcameyrac@wanadoo.fr

Contact Auto

Garage - Mécanique Générale Boutique Vente de pièces détachées



Centre de lavage haute pression

Centre Commercial Maucaillou 33450 St Sulpice et Cameyrac 05 56 30 20 71



Editorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je ne peux débuter cet éditorial de janvier 2011 sans avoir une pensée vers vous tous, habitants de Saint-Sulpice-et-Cameyrac à qui je souhaite une année remplie de bonheur, de santé et d'espérance dans le futur. Les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi dans l'expression des ces souhaits.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour souligner la compétence des adjointes et des adjoints dans leurs attributions respectives, je sais leur dévouement et leur investissement. Les conseillers municipaux répondent également présents à la moindre sollicitation.

Le point d'honneur est à mettre à l'actif du personnel communal, hommes et femmes à même de fournir un travail de qualité à votre service, et ce, au quotidien.

De quoi sera fait 2011 ? Le prochain budget communal permettra sans nul doute d'avoir un éclairage nouveau sur les réformes maintenant votées, réforme territoriale et réforme de la taxe professionnelle qui prend le nom de Contribution Économique Territoriale (C.E.T).

2011 verra également de nombreux projets sortir de terre ou arriver en phase de livraison. En tout premier lieu, la 1ère tranche des 41 logements sociaux de Canteloup. L'agrandissement de l'école primaire sera aussi au programme (estimation actuelle 500 000 € HT) tout comme la tranche d'assainissement collectif de la route de Bouclon pour $410\ 000\$ € HT.

Certaines lenteurs administratives étant vaincues, le parking de la halte TER devrait enfin voir le jour. Enfin, même si le projet n'a pas pour le moment l'ampleur voulue, notre bibliothèque municipale sera aménagée en rez-de-chaussée, dans le même bâtiment, facilitant ainsi l'accès à tous.

Nos regards doivent également se tourner vers 2012. Ma volonté est de créer un temps fort dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la réunion des paroisses de Saint-Sulpice et de Cameyrac, formant ainsi une seule et même commune. L'évènement doit être à la hauteur par une implication de tous, élus, monde associatif, écoles, etc. Dès le prochain bulletin, des informations plus précises vous seront communiquées.

Attentif à la moindre sollicitation, l'action de l'équipe municipale que je dirige restera axée sur le développement harmonieux de votre bien vivre.

En vous renouvelant mes vœux les plus sincères.

-Vie Gommunale

Bourse aux Vêtements Automne/Hiver



97 personnes, 1374 vêtements déposés... 59 acheteurs, 245 vêtements vendus ...et 134,80 € de bénéfice pour le CCAS, tel est le bilan positif de la traditionnelle bourse aux vêtements Automne/Hiver Adultes/Enfants qui s'est déroulée du 6 au 9 septembre dernier à la salle des fêtes.

C'est toujours avec le même plaisir que notre équipe de bénévoles s'est retrouvée et a œuvé avec gentillesse et dynamisme, se transformant pour quelques heures en commerçantes avisées, prodiguant de judicieux conseils dans la bonne humeur à leurs nombreux « clients ». Un grand merci à vous toutes, mesdames.

La prochaine bourse aux vêtements, qui sera celle du Printemps/Eté aura lieu du 28 au 31 mars 2011.

Attention quelques modifications d'horaires :

DEPOT: lundi 28 mars de 9h à 12h et de 14h à 19h

VENTE: mardi 29 mars de 14h à 18h et mercredi 30 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h

REMISE DES INVENDUS: jeudi 31 mars de 15h à 18h

Une participation de 1 € par liste de 15 vêtements sera demandée à chaque déposant. Le pourcentage (15 %) acquis au profit du CCAS reste inchangé.

Journée des associations

Samedi 11 septembre dernier, quelques 20 associations sportives, de loisirs ou culturelles se sont regroupées dans la salle des sports, route de Montussan, afin de mieux se faire connaître, de présenter leurs activités au public et de faire également connaissance entre elles. Les contacts ont été nombreux et de nouvelles adhésions ont été enregistrées.

A l'issue de cette manifestation, les membres du bureau des associations présentes à cette journée, étaient conviés au restaurant scolaire, pour un buffet dinatoire en compagnie des élus.





Bienvenue à Saint Sulpice et Cameyrac!

Les nouveaux arrivants sur la commune étaient invités, en cette **soirée du 11 septembre**, à faire connaissance avec leur nouvel environnement de vie, afin de faciliter leur intégration. Le maire, Claude Pulcrano, après les avoir chaleureusement accueillis, leur présenta les différentes associations et leurs présidents respectifs puis les adjoints et les conseillers municipaux en précisant les domaines d'action de chacun d'eux. Il parla également des projets communaux en cours et à venir. Profitant de ce moment, il évoqua le bicentenaire en 2012 du regroupement de Saint Sulpice et de Cameyrac que la commune se prépare à fêter.

Un pot de bienvenue offert par la municipalité rassembla tout le monde au restaurant scolaire et permit de nombreux échanges dans la plus grande convivialité.



Soirée MUSIC HALL

Le samedi 18 septembre, la salle des fêtes s'est transformée pour un soir en salle de cabaret pour accueillir Joël Bettini et sa troupe lors de la soirée cabaret « la boîte à Jo » organisée par Saint Sulpice Loisirs.

Le public présent a pu redécouvrir les classiques de la chanson française de Charles Trenet, Yves Montant, Serge Lama, Luis Mariano et bien d'autres.



Pot des annonceurs

Les 29 annonceurs du bulletin municipal et du guide pratique étaient conviés ce vendredi 1er octobre pour partager un apéritif convivial avec les élus.



Comme l'a souligné Claude Pulcrano, le bulletin municipal est un support de communication, une manière de se faire connaître aux administrés et très certainement de gagner des clients, mais c'est aussi le moyen de connaître d'autres entreprises présentes sur la commune et de pouvoir échanger dans des domaines d'activités différents.

Enfin, les annonceurs jouent un rôle économique non négligeable dans la vie de notre commune et nous les en remercions très sincèrement.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur travail et leur donnons rendez-vous en 2011!





Soirée Country

Le samedi 9 octobre s'est déroulée la première soirée country organisée par Saint Sulpice Loisirs et le club country AMB Country Dance d'Ambarès-et-Lagrave, club dirigé par Mme Bordes.

Pour commencer, danseuses et danseurs ont exécuté quelques pas de country. Par la suite, tout au long de la soirée, une initiation fut donnée à tous les convives. Initiation dirigée de main de maître par le professeur de danse du club qui, malgré son bras cassé, permit aux convives de passer un moment chaleureux... Certains ont montré qu'ils étaient plus doués que d'autres, mais tous ont participé!





4^{ème} BRIC A BRAC aux Jouets et Puériculturé

Le 4ème bric à brac aux jouets et puériculture organisé par Saint Sulpice Loisirs s'est déroulé le dimanche 24 octobre. Malgré la pluie et le mauvais temps, une trentaine d'exposants ont pu faire profiter les enfants des jouets qui étaient présents sur les étals. Comme tous les ans, les enfants sont repartis les bras chargés de jouets allant du vélo, à la poupée où les voitures miniatures, etc.

Rendez-vous est donné pour la 5ème édition le dimanche 9 octobre 2011.

Exposition d'oiseaux

La salle des fêtes résonne encore de la présence de plus de 600 oiseaux qui l'ont envahie pendant la dernière semaine du mois d'octobre.

La Société du Libournais des Amis des Oiseaux (S.L.A.D.O.) a organisé un concours régional regroupant une multitude d'oiseaux : canaris de posture et de couleurs, perruches exotiques becs droits ou crochus, agapornis, colombes etc. Le public venu en nombre les samedi et dimanche a été émerveillé par toutes ces couleurs extrêmement rares qui font le charme de ces oiseaux.

La société des amis des oiseaux tient à remercier les annonceurs de Saint-Sulpice qui lui ont permis de réaliser un programme de qualité, à savoir : Occapel, Larrisquat automobiles, B et COpticiens.







Loto du Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 7 novembre 2010 avait lieu le traditionnel loto annuel du CCAS dont le **bénéfice sert exclusivement à aider** les familles saint sulpiciennes en difficulté. C'est dire combien cette manifestation est importante... et combien il est essentiel de se mobiliser.

Près de 200 personnes sont venues tenter leur chance, dans une ambiance conviviale et bon enfant, dans l'espoir d'emporter les 30 lots de valeur mis en jeu (1 cave à vin et 1 télé écran plat pour les 2 gros lots, jambons, demi-longe, vins de nos propriétaires, jouets, électro ménager, etc.). A l'entr'acte, boissons, crêpes, canelés, gâteaux préparés par des bénévoles eurent un franc succès!

Merci aux nombreux commerçants pour leur générosité et à toutes celles et ceux qui ont aidé à la réussite de ce loto en faisant, par la même occasion, un beau geste de solidarité. Nous nous retrouverons le 27 novembre 2011 !

LOTO Saint Sulpice Loisirs

C'est dans une salle des fêtes comble, que s'est déroulé le dimanche 28 novembre le traditionnel loto organisé par Saint Sulpice Loisirs. Loto qui s'est voulu cette année basé sur des produits alimentaires.

Les gagnants sont repartis les bras chargés de cadeaux : paniers garnis, jambon, 1/2 longes de porc, repas au restaurant, chocolats, huîtres…etc. sans oublier les 2 gros lots : un caddie garni d'une valeur de 100 € et un frigo-congélateur qui a pris la direction de Peujard où réside le gagnant.



Toute l'équipe de Saint Sulpice Loisirs remercie les partenaires qui se sont associés à cette manifestation : la municipalité pour le prêt de la salle, Cré'art, Super U, la boucherie Pétragné, la boucherie dans la prairie, la boulangerie le fournil de Saint Sulpice, la boulangerie Veggi, les vignobles Serge et Michèle Taudin, les vignobles Pierre et Christophe Dubergé, Tonton Pizza, Contact Auto, la poissonnerie Ceco, Le Bistro Gourmand, le kiosque à Pizza (Saint Loubès), la cave oenophile, les commerçants du marché d'Izon.

Toute l'équipe de Saint Sulpice Loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 et vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour ses diverses manifestations.

Le Président, Robert Budis



Restauration du Patrimoine Ancien Façade – Cheminée – Badigeon de chaux



ALGEO Henri







Départ à la retraite de Danièle Lejeune

Danièle, agent des services techniques dans notre commune de 1993 à ce jour, a fait valoir ses droits à la retraite... une petite réception organisée par la commune a réuni ce mardi 30 novembre 2010 ses amis, ses collègues de travail et nombre d'élus.

Claude Pulcrano, après avoir retracé sa carrière au sein de la collectivité, la remercia chaleureusement « pour s'être occupée durant toutes ces années des personnes âgées, tâche noble et compliquée à la fois » et lui souhaita, avant de lui remettre ses cadeaux, une retraite méritée, heureuse et sereine au milieu des siens.

Une grande nouvelle pour notre bibliothèque!

D'ici à quelques mois, après des travaux rendus nécessaires, nous allons nous installer dans les salles du rez-de-chaussée. De part cette nouvelle facilité d'accès, nous allons pouvoir accueillir un plus grand nombre de lectrices et lecteurs.

La bibliothèque a fêté HALLOWEN

Les histoires parfois effrayantes de la jolie sorcière Sandra n'ont pas le moins du monde effrayé la trentaine de jeunes spectateurs venus dans leurs déguisements de circonstance. Ce fut une belle matinée.





Pose tous types de Clôtures et Portails pour Particuliers et Professionnels

Tél :06 30 40 54 92

Mail: ap-cloture@orange.fr

Pascal MOREZE - Tél/Fax : 05 56 21 48 20 99 route de Cameyrac 33450 SAINT SULPICE &CAMEYRAC



INTER SERVICES ASSURANCES

Assureur des particuliers et des entreprises Auto, Multirisques, Santé, Prévoyance, Épargne et retraite Pourquoi chercher ailleurs? Vous avez tout sur place!

8, Place Maucaillou - 33450 ST- SULPICE-ET-CAMEYRAC

Tél. 05 56 30 89 80 - interservices assurances. fr Sincèrement vôtre - Hervé du TERTRE Courtage en assurances numéro ORIAS 07 000 250

Les Contes de Noël

à la bibliothèque

Tout dernièrement, nous avons organisé dans une salle superbement décorée un moment "Contes de Noël". Les enfants, venus nombreux, sont restés très sages à l'écoute des jolis contes de Sandra et pour récompenser leur sagesse, le Père Noël est venu nous retrouver, à la grande joie de tous.

Quel bonheur de pouvoir lui parler, de l'embrasser et de lui confier certains petits secrets !...

Avant de repartir, il a distribué des petits "père noël" en chocolatque chacun s'est empressé de croquer et a donné rendez vous, pour les cadeaux, au 25 Décembre.

Merci à Sandra et au Père Noël qui, malgré sa surcharge de travail, a bien voulu venir passer quelques instants avec nos petits Saint Sulpiciens et Cameyracais.



A l'occasion de cette matinée, nous avons pu admirer l'exposition des tableaux de l'artiste peintre Madame Tahon sur le thème "Les Contes pour Enfants", contes éternels qui nous ont fait rêver et font rêver nos enfants et petits enfants. Nous la remercions très chaleureusement.

RENCONTRES autour du livre

Ces rencontres, programmées mensuellement, sont toujours des moments très agréables d'échanges et de convivialité que nous aimerions partager avec un plus grand nombre de participants.

En fonction des suggestions de nos abonné(e)s, des nouveautés viennent régulièrement compléter nos collections et, entre autres, tout dernièrement, les derniers prix littéraires.

Le compte-rendu de ces rencontres et la liste des achats peuvent être consultés sur le site internet de la mairie (www.saintsulpiceetcameyrac.fr) à la rubrique "Culture - Bibliothèque".

Nous tenons à remercier Mme Olalla-Laforgue qui a fait don à la bibliothèque du "carnet de guerre" de son grand père Fernand Greteau, présenté sous forme de carnet intime, émaillé de photos et de courriers personnels. C'est un témoignage précieux qu'il nous fait partager sur la vie quotidienne d'un soldat au cours de la dernière guerre et les moments tragiques de notre histoire.

Ce "carnet" peut être consulté à la bibliothèque aux heures de permanence.

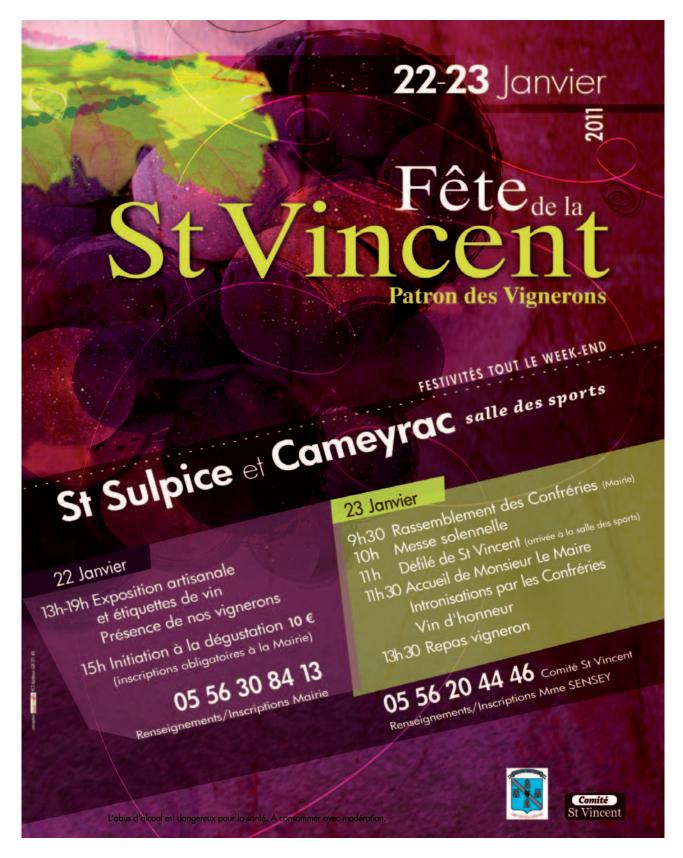
Exposition Photographes Amateurs: 13, 14 et 15 MAI 2011

Un grand nombre de photographes inscrits lors de la précédente exposition ont reçu un questionnaire quant au choix du thème 2011 et n'ont toujours pas répondu.

Il est nécessaire que cette réponse soit déposée ou adressée à la mairie dans les meilleurs délais. Quant aux personnes non inscrites et désireuses de participer, qu'elles veuillent bien communiquer leurs coordonnées à la mairie à l'attention de Michèle Taudin adjointe à la commission Culture.

Rappel des thèmes proposés par les photographes : autour de l'eau, photos insolites, paysages urbains/architectures.

A vous, qui désirez participer, de nous faire connaître votre thème préféré ; le thème qui sera majoritaire sera retenu pour cette exposition. **Merci de vous manifester rapidement.**





Le Comité Saint Vincent de la communauté de communes du secteur de Saint Loubès et notre commune vont fêter la Saint Vincent, patron des vignerons les 22 et 23 janvier prochains.

Cette manifestation, organisée tous les six ans dans notre commune, est ouverte à l'ensemble de la population, qui, nous l'espérons, répondra présente.

Des verres à dégustation gravés avec le blason de Saint Sulpice et Cameyrac seront en vente : $3 \in l$ 'unité et $15 \in l$ les six.

SOIREE THEATRALE

Vendredi 18 février à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Sulpice et Cameyrac

la compagnie de théâtre « La Gaieté Loubésienne » présente

« ELLE, C'EST MOI »

une pièce de Virginie de Van Acker et mise en scène par Nicole David.

François et Christine rentrent épuisés d'un voyage en Afrique. A peine arrivés, ils sont envahis par le meilleur ami de François, David, qui est en plein chagrin d'amour!

Heureusement ou....malheureusement François a ramené de son voyage, une quantité de petites fioles aux pouvoirs pour le moins surprenants, incontrôlables et parfois stupéfiants.

Un bon moment de rires, de mystères...à ne pas manquer.

Entrée 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) - Réservation Mairie



Lion's Club de Bordeaux Caudéran

Les membres du Lion's Club de Bordeaux Caudéran habitant Saint Sulpice et Cameyrac vous invitent au LOTO au profit des maladies infantiles : cancers, neurofibromatoses, etc.

Le dimanche 27 février 2011 - Salle des fêtes de Saint Sulpice, 14 h 30

Venez nombreux soutenir cette noble cause - De nombreux lots divers.



Nouveau depuis Juillet 2009
SCIERIE

Sciage à façons pour entreprises et particuliers

J.M TROUNDAY & FILS

Z.A de la Landotte 33450 IZON

© 05.56.30.83.31 @ 06.08.32.22.23

j-marc.trounday@wanadoo.fr



Fête du Livre

17ème Fête du Livre à Yvrac les 1er 2 et 3 avril 2011 sur le thème «les Chemins».

Le programme de cette manifestation sera distribué dans les écoles, chez tous les commerçants, sera disponible et consultable sur le site Internet. Un affichage sera également fait dans tous les lieux publics.

Parcours du cœur

A l'initiative de la Fédération Française de Cardiologie, la campagne nationale de prévention des maladies cardiovasculaires se tiendra sur les installations sportives du château Lamothe le dimanche 3 avril 2011.

De 9 à 12 heures, des médecins seront à votre écoute et pourront vous informer sur votre état de santé. Les différents parcours pédestre ou cycliste vous permettront de vous tester. Rendez-vous, sportifs ou sédentaires, le dimanche 3 avril 2011.

9^{ème} Rencontres FLORALE ET ARTISANALE

SAINT SULPICE ET CAMEYRAC 9 ET 10 AVRIL 2011

Exceptionnellement, les Rencontres Florale et Artisanale de Saint-Sulpice-et-Cameyrac auront lieu 2 années de suite.

Ces 9ème Rencontres Florale et Artisanale se dérouleront dans la salle des fêtes et le parc de la mairie, le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 19h.

Pour cette édition, les artisans d'art et de loisirs ont été sélectionnés en fonction de leur engagement dans le développement durable. Des fleuristes, horticulteurs et pépiniéristes seront bien sûr présents.

Raymond le Jardinier de France Bleu Gironde nous fera le plaisir d'animer une conférence le samedi après midi de 15h à 18h.

L'entrée est gratuite et le parking est assuré.

Soirée théâtrale du vendredi 29 avril

« Paparazzi Té »

Dolores Montero, la sublime actrice, a décidé de prendre un peu de repos dans un centre de remise en forme.

Un paparazzi va se faire passer pour un curiste bien décidé à voler quelques clichés.

Pas si simple! Une énergique femme médecin voyant des maladies partout va s'occuper de son « cas ».

Un régime sévère et une médication hasardeuse seront à l'origine de tous ses malheurs... pour le bonheur des spectateurs.

Beaucoup de rire.

Venez partager la bonne humeur ce cette troupe et passer comme l'année dernière une excellente soirée.



Entrée 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) - Réservation Mairie



Rassemblement des Saint Sulpice

Le prochain rassemblement des Saint Sulpice de France aura lieu les 21 et 22 mai 2011 à Saint Sulpice des Rivoires en Isère.

Ce sera l'un des plus longs déplacements, puisqu'il nous emmènera à quelques kilomètres de Grenoble, en Dauphiné, dans la vallée de la Chartreuse, bien connue pour sa liqueur. Cette commune compte aujourd'hui 411 habitants répartis en plusieurs hameaux à une altitude de 570 mètres. Elle vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Ces habitants se font un plaisir de nous recevoir pour ce 15ème rassemblement.

Le programme est le suivant :

Départ de Saint Sulpice et Cameyrac le vendredi matin 20 mai

Chacun amène son repas pour le vendredi midi

Souper et coucher à Saint Chamond

Samedi 21 et dimanche 22 : rassemblement

Repas et coucher à Saint Chamond le dimanche soir

Retour à Saint Sulpice et Cameyrac le lundi soir.

Prix du séjour maximum 300 € (ce prix pourrait être réduit suivant le nombre de participants).

(Possibilité de règlements échelonnés)

Ce prix comprend : le transport, les repas, couchers et petits déjeuners à Saint Chamond, le repas du lundi midi, la participation au rassemblement.

(Le responsable se réserve le droit de changer l'organisation de ce déplacement)

Inscription et renseignement à la mairie de Saint Sulpice et Cameyrac avant le 31 janvier 2011. Places limitées à 50 personnes.

Hommage à Rémy Purgue...

Rémy Purgue, figure emblématique s'il en était, « la mémoire de Saint Sulpice », comme on disait en parlant de lui, nous a quittés le 24 novembre 2010. Nous reprenons quelques passages forts de l'hommage que son fils Denis a tenu à lui rendre par la voix du père Vareille :

« Vous accompagnez le dernier représentant d'une génération que l'on qualifie aujourd'hui d'un autre temps. Rémy Purgue incarnait cette nostalgie viscérale d'une époque qu'il savait révolue, il n'était pas fanatique de modernité bien que, après des joutes oratoires colorées, il lui arrivait de reconnaître que cette dernière en terme de confort et de bien être avait des aspects positifs, néanmoins il restait méfiant. Il avait une intense passion pour Saint Sulpice, sa vie associative, la foire au Canton, la Mutuelle des chevaux et la fête locale. Il n'était ni concevable, ni imaginable, ni justifiable, jusqu'à ces dernières années que sa famille n'assiste pas au feu d'artifice et à la course cycliste le jour de la fête foraine, il aurait considéré cette attitude comme un acte de désertion, c'était contraire à ses valeurs. Négliger ces moments de rencontres consistait pour lui à assassiner la tradition rien de moins, tel était Rémy Purge ».

Nous présentons nos condoléances attristées à son épouse et à toute sa famille.





Les Écoles

Les enfants de St Sulpice et Cameyrac s'ouvrent sur notre pays

Pour cet été 2010, en plus des activités proposées depuis quelques années, la commune a donné la possibilité à des enfants de la commune de partir en séjour dans la Vienne ou de partir pour un stage de plongée en Méditerranée à La Ciotat.



Séjour dans la Vienne

Du mardi 6 juillet au vendredi 9 juillet 2010, 20 enfants âgés de 6 à 11 ans sont partis visiter différents sites dans la Vienne.

Départ en bus et logement en maison familiale. Ils ont pu découvrir : « le vieux cormenier » (découverte de la vie dans la Vienne dans les années 1900), la vallée des singes (parc où une partie des singes se promènent en toute liberté), une journée au futuroscope avec le spectacle en soirée, la planète des crocodiles, les géants du ciel (présentation de la fauconnerie) et pour terminer l'île au serpent. Quatre journées qui ont ravi tout le monde, même si la fatique était présente pour le retour dans leur foyer.

Un séjour « plongée » à La Ciotat

Lundi 19 juillet, dix enfants de la commune sont partis de la gare Saint Jean pour arriver vers 16h30 à la Ciotat.

Au programme : plage, visite des calangues et surtout plongée tous les jours avec un baptême puis un pack découverte....

Chacun à son rythme et ses envies a pu découvrir cette activité.

Quel bonheur de voir tous ces enfants émerveillés par les fonds marins de la Méditerranée. Peut être avons-nous réveillé une nouvelle passion chez certains?

Nous sommes rentrés le samedi 24 juillet vers 18h40 à Bordeaux Saint Jean, le cœur gros, mais avec cette envie de revoir papa-maman.

Nous pouvons être fiers de nos enfants qui pendant ces deux séjours ont toujours eu un comportement exemplaire, tout en profitant au maximum des activités qui leur étaient proposées.



L'équipe d'animation

L'ensemble de l'équipe vous accueille le mercredi au centre de loisirs élémentaire ainsi que pour l'accueil péri-scolaire du matin et du soir.

De gauche à droite : Brigitte, Charlène, Louis, Aurélie, Véronique et Laurence (absente ce jour).



Des écoliers à la Mairie

Vendredi 19 novembre, nous avons pu assister à un conseil municipal pas comme les autres !!!

En effet, les enfants de CE2 de Mme Roux Lacaze ont été accueillis dans la salle du Conseil à la Mairie par le maire Claude Pulcrano, Bernard Poncelet (premier adjoint) et Laetitia Da Costa (adjointe à l'enfance).

Les élèves ont posé à tour de rôle des questions au maire sur sa fonction et ses difficultés, la façon de gérer une mairie, le choix dans la priorité des projets, et bien d'autres encore, avant de repartir sur le chemin de leur école.



Restos du cœur : action de solidarité à l'école élémentaire





A l'initiative de leurs enseignants et avec le concours des familles, les élèves de l'école élémentaire du « Cèdre Bleu » ont participé cette année à une collecte de vivres pour les plus démunis.

Avec l'arrivée d'un hiver s'annonçant rigoureux, les enfants par leur geste de solidarité apporteront sans aucun doute un peu de chaleur dans le cœur des familles en détresse.

C'est donc lundi 6 décembre que les bénévoles des Restaurants du Cœur sont venus récupérer à l'école toutes les denrées apportées. Les classes sont venues à tour de rôle donner leur collecte et ont pu poser leurs questions à ces personnes qui donnent de leur temps pour les plus démunis.

Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leur directrice, Céline Bagolle, donnent lecture tout d'abord de la lettre d'un poilu à ses parents, puis des noms des soldats morts au combat.

Claude Pulcrano, après les avoir remerciés de leur présence, les encouragea à ne jamais oublier dans la vie les valeurs républicaines, à savoir, le respect, l'écoute et la solidarité envers les autres, l'attachement à son pays et à l'hymne national, la marseillaise.









Visite du Père Noël

Comme chaque année, nos petits écureuils ont eu la visite du père Noël dans leur école.

Les enfants avaient préparé des chants et des dessins qu'ils lui ont remis.

Et comme, ils ont été tous très sages, le célèbre homme à la barbe blanche avait apporté dans sa hotte des cadeaux pour chaque classe et un petit livre pour chaque enfant.

Après les dernières recommandations pour la nuit de Noël, le Père Noël s'en est retourné au Pôle Nord pour être prêt pour la nuit du 24 décembre.

De la couleur pour nos anciens

Comme à l'accoutumée, nos petits écoliers du « Cèdre Bleu » ont réalisé les cartes de Noël pour les colis de nos aînés de 73 ans et plus, offerts par la mairie.

Des couleurs vives avec un petit mot qui réchaufferont le cœur de nos anciens en cette période de fêtes et de froid.

Merci aux enfants et à leurs enseignants.



Inscriptions 2011 - 2012

Chers parents,

Afin de préparer la rentrée prochaine dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître le plus rapidement possible auprès de nos services ou de vous adresser à madame Jocelyne Guégand, directrice de l'école maternelle «les écureuils», pour les inscriptions des enfants nés en 2008 et entrant en petite section de maternelle en septembre 2011.

Cela concerne également tous les enfants de moyenne et grande section qui ne seraient pas connus de nos services.





Joyeuse Sports

Terrain de Sport

Une troisième aire engazonnée au stade Lamothe pour le plus grand profit de la multitude de jeunes footballeurs de la Joyeuse Sports.

Dans un an, délai nécessaire au bon enracinement du gazon, le club pourra utiliser ce troisième terrain. Cet espace de 95 m X 65 m sera surtout occupé par nos équipes de jeunes.

La société toulousaine Arnaud a accompli un excellent travail. Elle possède de nombreuses référence nationale et régionales (pour information, entre autres, la réfection du stade Chaban Delmas à Bordeaux).

Ce terrain drainé avec un arrosage intégré performant sera très apprécié de nos sportifs.





Le Père Noël est passé au foyer Y. Avellan

Samedi 18 décembre ... Une belle journée pour nos petits qui étaient nombreux à attendre le Père Noël... Après avoir dégusté un goûter offert par Super U, des gâteaux faits par les parents, le Père Noël est enfin arrivé ... en calèche attelée à deux percherons, Sylviane et Lucile, offrant aux enfants des bonbons et des ballons de football ! Le Président Patrick Haller a clos cette belle aprèsmidi en remerciant chaleureusement Super U, les parents et monsieur Dominon, propriétaire des chevaux.

Le Président, le bureau, les dirigeants souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

tat Civil

Naissances

13 septembre 14 septembre 18 septembre 7 octobre 11 octobre

13 octobre

24 octobre 12 novembre

25 novembre

Mariages

25 septembre 9 octobre

9 octobre

Axel, Seyni Forgeneuf--Bass Kilém, Florian, Maël Trissa Manon, Marie, Jade Ruiz Manon, Reine Philippeau David, Samuel, Manacé Gauthier Enora, Célia, Louise Jobkel Raphaël, Isalyo, Manua Ruchaud Chris, Georges, Robert Dalet Soraïa Carvalho Dos Santos Ferreira

Joaquim Gonzalez et Isabelle Meillarec Abdelkader Berkane et Sophie Romanowsky Hervé Lebrun et Sandra Pino Yanez 18 décembre

18 décembre

Décès

16 septembre
23 septembre
28 septembre
29 septembre
3 octobre
15 octobre
24 novembre
25 novembre
4 décembre

8 décembre 17 décembre Christian Bernard Brunet et Aurore Rebagliati Jean-Pierre Yves Bordier et Nicole Lanfroid-Nazac

Jean, Clovis Petit
Jean Michel Audineau
Carmen Amat
Christophe Yuguero
Huguette Berthier épouse Vinet
Colette Moreau veuve Alphand
Jean Rémi Purgue
Marguerite Cabanes veuve Donard
Jacques, Georges, Léon,
Germain Gautreau
Alda Garcia épouse De Carvalho
Armand Zambon

Vie A ssociative



Concert de l'ARESC

Le vendredi 15 octobre, l'ARESC organisait son concert annuel en l'église St Roch. Quelle magnifique soirée ont vécu les 200 personnes qui nous ont fait le plaisir de répondre présentes à notre invitation!

Le chœur BESTALARIAK, dans ce cadre à l'acoustique si propice, a absolument enchanté son auditoire, faisant participer le public de leurs chants particulièrement festifs et joyeux.

Après ce superbe spectacle, comme il est d'usage, les adhérents de l'ARESC, leurs invités et l'ensemble des choristes ont poursuivi la soirée dans la salle des fêtes autour des buffets composés exclusivement par les bénévoles de l'association, accompagnés de dégustation des châteaux Saint Sulpice et Tuilières, généreusement offerts par leurs propriétaires.

Pour celles et ceux qui savent ce que la fête représente au Pays Basque, il est inutile de décrire l'ambiance qui a régné jusqu'à 1 heure du matin et nous avons eu bien du mal à nous séparer après cette excellente soirée.

UNC Saint Sulpice et Cameyrac Commémoration du 11 novembre 2010

Le président, le bureau et les membres de l'UNC remercient monsieur le maire, le conseil municipal, les pompiers, madame la directrice Céline Bagolle, professeur des écoles, ainsi que les parents d'élèves, venus très nombreux pour rendre hommage à nos anciens, morts pour la France. Le 3ème RMAT de Vayres était représenté par monsieur le colonel Carrère et le capitaine Nicolas de Roland, chef de la délégation en armes. Les traditionnels discours officiels et dépôt de gerbes ponctuèrent cette cérémonie.



Monsieur Robert Videau reçut la médaille d'honneur et le diplôme de porte-drapeau des associations d'anciens combattants.

Cérémonie du 5 décembre 2010 : hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord de 1952 à 1962. Dépôt de gerbe et discours de messieurs les président et maire.

Décès : messieurs Rémi Purgue et Jacques Gautreau ; le bureau et les membres de l'association présentent à leurs familles leurs très sincères condoléances.

Le président demande à la famille, lors du décès d'un membre de l'association, de bien vouloir préciser dans l'avis d'obsèques « ancien combattant ».

Calendrier

17 décembre 2010 : distribution des colis de Noël à nos anciens de 39-45 • 9 janvier 2011: assemblée générale, salle de la mairie 9h15 • 9 avril 2011 : assemblée générale statutaire à Arès • 3, 4 et 5 mai 2011 : congrès national à la Roche sur Yon • 22 mai 2011 : congrès départemental à Hourtin • 7 juillet 2011 : réunion territoriale du libournais à 15h

Le président souhaite aux membres du bureau et aux adhérents tous ses meilleurs vœux de joie, de bonheur et surtout une bonne santé ainsi qu'à leur famille. Le président, Roger Chauveau

Concert pour les enfants du désert

Le vendredi 10 décembre, en l'église Saint Roch de Saint Sulpice, une centaine de spectateurs, dont certains, venant de loin, assistaient au concert de musique et de chant offert par Maryse Brun pour les enfants du désert. Très belle initiative... où valeurs morales riment avec musique.

Maryse remercie la municipalité, le père Vareille et madame Meynard pour leur aide.

Du nouveau au Musicum!

« LES TROUBADOURS DE L'ENTRE DEUX MERS »

C'est le nom que Maryse Brun a donné à la chorale qu'elle vient de créer.

La cotisation à l'année est de 22 €.

Ouverte à tous, il y a déjà une trentaine de personnes ... Venez les rejoindre !

Téléthon 2010

Le froid et la neige n'ont pas eu raison de l'opiniâtreté des organisateurs du Téléthon sur la commune. Le vendredi soir, à la salle des fêtes, de nombreux adeptes sont venus tenter leur chance au Loto organisé par l'association Cré'Art. Samedi matin, tout le monde se retrouvait dans la galerie marchande de Super U pour le marché de Noël.

4346 €, c'est la somme annoncée samedi soir à la coordination Téléthon, ce chiffre étant qualifié a minima.

La somme rassemblée est due à la mobilisation des différentes associations qui ont bien voulu participer à cette manifestation.



La Rue des jeux avait organisé le 26 novembre une soirée Casino dans les locaux de l'ancienne cantine, une soirée bien agréable devrait être renouvelée en cours d'année, gains 200 €.

Le club de foot, de son côté, a offert la buvette de leur dernier tournoi, soit 52 €.

Saint Sulpice Loisirs a participé activement au Loto du vendredi soir et a reversé le montant de la buvette, ainsi qu'une participation financière supplémentaire, soit 400 €.

L'Atelier Patchwork avait fait don d'un patch et de sacs, une partie des lots a été distribuée au loto du vendredi soir, l'autre partie a été mise en tombola permettant ainsi de récolter 400 €.

Atout Jeunes a donné un chèque de 1003 € à l'ordre de l'AFM Téléthon.

Les Archers ont passé la journée du 4 décembre dans la galerie marchande de Super U avec Geoffray Demonin pour la vente de flèches ; les flèches étaient tirées à la salle des sports par les adhérents du club tout au long de la journée. Cette collecte a rapporté **850** €.

Cré'Art enfin, à l'origine de la manifestation, avait organisé le loto du vendredi soir et le marché de Noël du samedi en confectionnant dans ses ateliers les nombreux articles mis en vente pour l'occasion ; l'association s'est également chargée de la vente des billets de tombola. Le gain final pour cette association s'est élevé à 2000 €.

Ce marathon s'est terminé dans la salle de l'ancienne cantine, vers 20h, pour dresser le bilan.

Au final c'est un don de **4905** € qui sera reversé à l'AFM Téléthon au titre de la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

Les organisateurs se positionnent déjà pour 2011 en essayant toujours de trouver des idées nouvelles qui viendraient faire progresser ce chiffre.

Un grand merci également aux généreux donateurs pour les lots du loto, à tous les viticulteurs de la commune qui ont offert du vin, à Super U qui participe par la mise à disposition gracieuse de la galerie marchande le samedi et tous les bénévoles qui se donnent sans compter pour ces journées, enfin à toutes les personnes qui par leur participation et leur soutien contribuent à la réussite de cette manifestation.





ie A ssociative

Hommage du Patchwork

à Manitte

Etoile de Bethlehem, Etoile variable, Etoile du matin, Etoile Citron...

Les Etoiles sont nombreuses dans les motifs traditionnels du patchwork mais depuis cette fin novembre, Manitte les a rejoints.

Nous, qui avons eu l'honneur d'avoir Manitte DONARD pour présidente, savons à quel point elle était une femme d'exception : toujours un mot gentil pour chacune, un humour incroyable et jamais une plainte.



Plus jamais aucune de nos expositions ne seront les mêmes sans le discours chaleureux et drôle que Manitte préparait pour le vernissage. C'était en 2008, mais nous entendons encore le son de sa voix, nous lisant le poème écrit par Renaud de la Bernardie, il y a quelques années, et que Manitte aimait tant à réciter :

« Le Patchwork, Ces dames ont un nouveau dada... Et elles déballent tout leur barda : Des bouts de tissus, plus ou moins longs, Dans leur cuisine et leur salon!

Le jeudi, elles vont à l'école, Et, croyez-moi, elles en raffolent, Pour apprendre à la perfection, Du patchwork la fabrication.

Elles découpent ces bouts de tissus, Des touts simples et des plus cossus : Des rouges, des jaunes, des bleus, des verts, Soit à l'endroit, soit à l'envers.

Elles les assemblent en carrés, Ou en triangles encastrés. En lignes courbes ou en losanges, Le tout formant de beaux mélanges.

Avec « la rose » ou « la tulipe » Il y en a de tous les types Mais il faut faire très attention Devant « l'arbre de la tentation »

Près de « l'arbre de la tempérance » Elles doivent chasser toute attirance Et admirer avec envie Celui nommé « arbre de vie »

Oui! nos femmes ont bien du courage D'exécuter tous ces ouvrages! Et elles font notre admiration Pour leur parfaite érudition !!!

Nous les regardons travailler, Par leurs talents émerveillés Admirant le sixième coussin. Ou bien le tout nouveau dessin.

Dans des tissus mis au rancard Elles réalisent des œuvres d'art, Avec beaucoup de modestie La qualité est garantie...

Continuez à travailler, Mesdames, Poursuivez donc vos amalgames... Pendant ce temps sur « France Gironde » Nous « regard'rons » la Coupe du Monde... »

Merci Manitte pour nous avoir offert de vous côtoyer.

Toutes nos pensées vont vers votre famille. L'atelier de Patchwork, Valérie ANDERLUZZI 06.72.35.29.58



Initial "Votre partenaire confiance"

Initial Agence Aquitaine Route de Martinat 33450 St Sulpice et Cameyrac Tél.: 05.57.97.00.30 Fax: 05.57.97.00.39

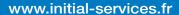


Nous assurons votre confort et votre hygiène au quotidien.

Location et entretien

Spécialistes des services de vêtements et linge professionnels, d'hygiène des sanitaires et de tapis anti-salissures.





Bnvironnement

TRIER C'EST PRESERVER

Aujourd'hui, les français trient 6 emballages sur 10.

Cet effort collectif permet d'économiser des ressources naturelles (pétrole, minerais...). 5000 bouteilles en plastique recyclé = 1 baril de pétrole économisé.

La deuxième phase vient de se terminer avec le retrait des bacs de papiers et de bouteilles en plastique du parking du stade.

Nous espérons que les incivilités récurrentes sur ce lieu vont disparaître au profit de l'emplacement face au Super U qui est devenu très propre.

Nous rappelons que sur ces deux sites, seuls les emballages en verre sont acceptés dans les bacs.

Sont interdits au sol les ordures ménagères et tous autres déchets.

Les contrevenants pourront êtres poursuivis.

Deux autres lieux peuvent encore recevoir plastique et papiers (à coté des pompiers et de Maïsadour). Nous vous informons que le calendrier des ramassages du tri sélectif en porte à porte sera disponible en janvier 2011. Il sera inséré dans le bulletin municipal de ce début d'année.



BROYAGE DES BRANCHES

Nous vous rappelons que le dernier vendredi de chaque mois le broyeur du Sémoctom vous attend sur le site des déchets verts. Vous pouvez de cette manière récupérer le broyat pouvant servir pour votre composteur ou au paillage de vos arbres. Vous pouvez prendre rendez-vous au **05 57 34 53 20** afin de faciliter la tâche du personnel.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Des composteurs sont toujours disponibles en mairie. Si vous avez un problème technique avec le compostage, faites vous connaître et nous organiserons avec la commission environnement des formations spécifiques.

Ramassage des encombrants

Ils auront lieu comme d'habitude le premier lundi de chaque mois, à savoir :

les 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin 2011





nfos Générales

Du changement chez les infirmières ...

Mme Martine Delaporte vous informe qu'à compter de fin février 2011, elle arrête ses fonctions d'infirmière libérale au sein du cabinet de Saint Sulpice et Cameyrac mais poursuit ses activités de Réflexologue, Techniques de bien être et Equilibre Alimentaire à cette même adresse.

Restos du cœur - 50, route du Stade à Saint Loubès

La campagne des restos du cœur a débuté à Saint Loubès le jeudi 2 décembre 2010. L équipe de bénévoles accueille les personnes en difficulté tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h. Pour bénéficier de cette aide alimentaire ou autres produits (ménagers, hygiène, etc.), il faut obligatoirement s'inscrire et justifier de l'insuffisance de ses ressources. Madame Martine Carvalho (06 22 36 61 04) ou Monsieur René Paret (05 56 20 48 21 ou 06 36 76 05 89) sont à votre écoute.

Maison Relais « la Bergerie » à Saint Sulpice et Cameyrac

Claude Pulcrano, dans son éditorial du bulletin municipal d'octobre 2010, nous informait d'une nouveauté sur notre commune avec la venue d'une Maison Relais « la Bergerie » en lieu et place de l'ancienne maison de retraite la Bergerie. L'association Revivre, basée 154, rue Turenne à Bordeaux, gestionnaire du projet, nous fait part de **son ouverture en février prochain**. Cette structure, d'une capacité de **20 places, accueillera 12 célibataires** (femmes ou hommes) et **quatre couples**. Cette maison s'adresse à des personnes aux ressources précaires, connaissant une situation d'isolement ou d'exclusion, ayant connu des parcours institutionnels, voire d'errance, et pour lesquelles la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès ou le maintien dans le logement autonome. Pour organiser le lien social et les aider dans les diverses tâches, la Maison Relais dispose de la présence « d'hôtes » au quotidien. Leur savoir faire leur permet de favoriser un climat de sécurité et de sérénité, nécessaire au sein de la maison.

Une porte ouverte est prévue courant du premier semestre par l'association Revivre. Nous vous tiendrons informés.

C'est parti pour la 9^{ème} édition du Printemps des Hauts de Garonne !!!



Cette manifestation se déroulera du **25 mars au 3 avril 2011** ; l'inauguration est prévue le vendredi 25 mars 2011 à 18 h, salle Carsoule de Montussan.

Venez découvrir le territoire des Hauts de Garonne : plus de 50 animations, spectacles, visites d'entreprises, évènements, moments de découverte, de détente et de convivialité. La brochure sera disponible début mars en mairie.

Contact : Hauts de Garonne Développement, Béatrice PIERRE / Tél : 05 57 54 32 50

Mail: beapierre@hdgdev.com



Entreprise Privée de Gardiennage Cameyracaise

22, allée de la Borde 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Tél. 06 18 05 53 86 Fax 05 56 72 85 84

email: epgc33@orange.fr





SANTE - BIEN ETRE LA SOPHROLOGIE DYNAMIQUE

Faire une pause, prendre un temps pour soi

La sophrologie est une science, créée en 1960 par le professeur Alfonso Caycedo, neuropsychiatre colombien. La sophrologie est inspirée du Raja Yoga, de la Méditation tibétaine et du Zen japonais.

La sophrologie dynamique est une évolution de la sophrologie caycedienne, élaborée par le docteur Yves Davrou, médecin généraliste français, assistant et traducteur du professeur Caycedo. En 1983, il fut un des fondateurs de la Fédération Européenne de Sophrologie, afin de diffuser plus largement la sophrologie en Europe.

La sophrologie dynamique nous permet, grâce à des exercices de relaxation, réalisés en état de conscience, proche du sommeil, d'apprendre à gérer les excès de notre vie quotidienne (stress, phobies, angoisse, colère, douleurs, etc.)

Les séances se déroulent debout ou assis, les yeux fermés. Le sophrologue pratique les exercices de relaxations simultanément avec le patient.

La détente s'installe progressivement grâce à la gestion de la respiration. Puis, dans cet état de détente, des exercices simples de relaxation sont réalisés, quidés par le sophroloque.

Le but de ces exercices est de renforcer et d'harmoniser sa conscience dans chacune de ses fonctions : sensorielle, émotionnelle et intuitive, en privilégiant toujours le positif.

La sophrologie dynamique est un outil simple qui permet de mieux se connaître et de porter un autre regard sur soi, la vie et les autres.

Les bénéfices d'une pratique régulière sont multiples : meilleur sommeil, meilleure concentration, meilleure mémoire visuelle, auditive, éveil des 5 sens, en général meilleure confiance en soi, meilleure gestion de la douleur, meilleure efficacité des médicaments. etc.

Toutefois, la sophrologie ne remplace pas un traitement médical, elle l'accompagne.

Brigitte Dellière est diplômée de la Fédération Européenne de Sophrologie ; elle vous accueille dans son cabinet pour des séances individuelles et collectives.

Les séances se déroulent sur rendez-vous uniquement. N'hésitez pas à la contacter :

Brigitte Dellière 11, avenue de l'hôtel de ville (à côté de l'institut Strass et Glamour) 33450 St Sulpice et Cameyrac - Tel : 06 85 53 00 34 - mail : brigitte.delliere@wanadoo.fr

Renseignements complémentaires

Compagnie Abac'Art - Carretero Frères : Spectacles jeune et tout public (comédie, magie, marionnettes, ventriloquie), spectacles à domicile et soirées à thème (close-up, commedia dell'arte, café théâtre), animations de rue (théâtre clownesque, musique et ballons), formation professionnelle (théâtre et mime clown).

Tél : 05 56 72 87 86 - Fax : 05 56 72 80 62 • Mail : contact@abacart.com - Site internet : www.abacart.com

Ecurie Quentin : Château Quentin - route de Garosse à Saint Sulpice et Cameyrac.

Responsable: Catherine Amiot - Contact: 06 73 07 37 78 • Site web: http://chateau-guentin.ffe.com

ARESC: nouveaux numéros: 05 56 21 89 31-09 79 50 40 44 • nouvelle adresse mail: jjgarnier-adp@orange.fr





Epicerie Fine – Confiserie Sels – Sucres - Epices Cave à huile - Cadeaux

Nathalie Ribéreau
33450 St Sulpice & Cameyrac
P. super U 05 56 30 20 67
Ouvert le dimanche matin

nfos Générales

Secours Populaire

Le local de l'antenne du Secours Populaire Français de Saint Sulpice et Cameyrac, situé derrière la bibliothèque et la ludothèque, a bénéficié de travaux d'aménagement : la construction d'un avant-toit par les services techniques de la commune.

Les bénévoles de l'antenne remercient la municipalité et ses employés. L'antenne est ouverte le jeudi de 14 h à 17 h et les dons seront reçus seulement dans ce créneau horaire. Pour des questions de sécurité et



de propreté, il est interdit de laisser tout paquet devant le local. Merci de respecter cette consigne.

ATTENTION

Au 1er janvier 2011, il est obligatoire de faire immatriculer les 2 roues de moins de 125 cm³ (scooters et vélomoteurs). Renseignements en mairie ou sur le site de la Préfecture : www.aquitaine.pref.gouv.fr démarches des particuliers-véhicules-certificats d'immatriculation-immatriculations cyclomoteurs.

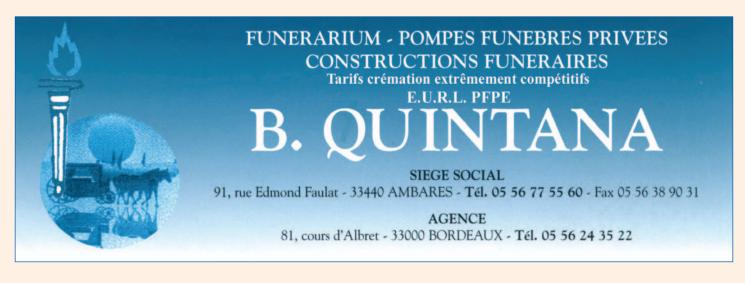
Horaires et dates des messes et célébrations dans nos paroisses de février 2011 à mai 2011

6 février	Père Mounicoux, Cameyrac 18h30	21 avril	Père Vareille et Père Mounicoux,
13 février	Père Vareille, Izon 18h30	Jeudi St	Yvrac 20h
20 février	Père Mounicoux, Montussan 18h30	22 avril	Père Mounicoux et Père Vareille
27 février	Père Vareille, Cailleau 18h30	Vendredi St	Cailleau 20h
6 mars	Père Mounicoux, Ste Eulalie 18h30	23 avril	Père Mounicoux et Père Vareille,
9 mars	Père Vareille, St Sulpice11h	Veillée Pascale	St Loubès 21h
Cendres	Père Mounicoux, St Loubès 19h	24 avril	Père Vareille, Ste Eulalie 10h30
13 mars	Père Vareille, Yvrac 18h30	Pâques	Toro varonto, oto Lutano ronos
20 mars	Père Mounicoux, Beychac 18h30	-	D' M ' D I 10100
27 mars	Père Vareille, Izon 18h30	1er mai	Père Mounicoux, Beychac 18h30
3 avril	Père Mounicoux, Cameyrac 18h30	8 mai	Père Vareille, Ste Eulalie 9h30
10 avril	Père Vareille, Montussan 18h30		Père Mounicoux, St Sulpice 11h
17 avril	Père Mounicoux, St Sulpice 18h30	15 mai	Père Mounicoux, Izon 18h30
Rameaux	Père Mounicoux, Montussan 10h30	22 mai	Père Vareille, Cameyrac 18h30
	Père Vareille, Ste Eulalie 18h30	29 mai	Père Mounicoux, Yvrac 18h30

Messe à St Loubès tous les dimanches à 10h30

Contact des prêtres (reçoivent sur rendez-vous) :

Père Vareille au 06 08 73 86 61 / Père Mounicoux au 05 56 20 46 57 ou 06 68 40 39 65



Gonseil Municipal

Séance du 16 septembre 2010 à 20 h 30

L'an deux mille dix, le seize septembre, le conseil municipal de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Claude Pulcrano, maire.

Etaient présents : M. Pulcrano, maire - Mmes et MM. Poncelet, Seigneur, Grenet, Jaurégui, Taudin, Da Costa, Laurisse, adjoints - Mmes et MM. Lambert, Jaguenaud, Bonnamy, Gé, Ornon, Robin, Deschamps, Quintal, Sprugnoli, Courtazelles, Budis, Magri, Dutoyat, Auzarel, Bauthéac, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Reynaert à Mme Da Costa, Mme Tournebize à M. Auzarel.

Absents excusés: M. Jolly, Mme D'heilly.

Madame Jaurégui a été désignée secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL

Mademoiselle Magri donne lecture du compte-rendu de la séance du 16 juin 2010, lequel est approuvé à l'unanimité.

CRÉATION DE POSTES

Il s'agit de permettre la promotion des agents, et non pas d'embaucher.

En premier lieu, la Commission Administrative Paritaire a proposé que notre gardien de police municipale fasse l'objet d'un avancement au grade de brigadier de police municipale.

Je vous propose donc de créer un emploi de brigadier de police municipale et de supprimer celui de gardien de police, afin que le maire puisse le nommer par arrêté.

Par ailleurs, le développement des activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement a conduit à rechercher des animatrices. Il apparaît possible de créer un emploi de fonctionnaire titulaire pour l'une d'entre elles, afin de la nommer stagiaire puis titulaire par arrêté. C'est pourquoi, je vous propose de créer un emploi d'agent d'animation 2ème classe.

Le conseil municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, approuve ces propositions à l'unanimité et décide de créer les deux emplois ci-dessus, et de supprimer celui de gardien de police.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les règlements intérieurs ont été rédigés il y a plusieurs années, au moment de la création des CLSH. Ils nécessitent une actualisation.

Depuis cette époque, nous constatons que ces services et l'accueil périscolaire, rencontrent un très grand succès. La demande très forte des parents entraine une « explosion » des effectifs.

Jusqu'à présent il n'avait pas été nécessaire d'instituer des critères d'admission des enfants et les demandes étaient satisfaites dans l'ordre d'arrivée.

Il apparaît que cette situation n'est pas satisfaisante. En effet, les services du CLSH sont ouverts au public dans la journée soit lorsque la plupart des parents travaillent.

Dans ces conditions il paraît équitable d'instituer une priorité d'inscription des enfants dont les deux parents travaillent et donc de demander aux parents de justifier de la nécessité de placer leur enfant dans nos structures.

Cette justification pourrait prendre la forme d'attestations des employeurs ou de certificat sur l'honneur dans le cas de professions libérales par exemple.

Madame Bauthéac demande combien d'enfants seraient concernés ? Ils seraient environ 50 %. Madame Da Costa précise que certains parents ont manifesté leur colère devant la situation actuelle.

Monsieur le maire précise que cette mesure est déjà appliquée dans certaines communes des environs.

Le conseil municipal, entendu les explications de monsieur le maire, approuve ces propositions, à l'unanimité et décide qu'il sera demandé à l'avenir une preuve de l'activité professionnelle des parents avant d'inscrire les enfants dans les CLSH.

PARTICIPATION À LA FÊTE DU LIVRE 2011

La commune d'Yvrac organisera la Fête du Livre 2011. Nous pourrons y participer comme les années précédentes. Le budget de la manifestation qui a été établi amène à solliciter une contribution des communes s'élevant à 7 000 € chacune.

Le Conseil Général devrait apporter sa participation ainsi que la Communauté des Communes.

La Région Aquitaine, n'a pas versé de subvention en 2010, et n'en versera probablement pas en 2011.

Afin de permettre l'organisation de la fête 2011, il est souhaitable de verser la somme prévue avant la fin de l'année 2010 à la commune d'Yvrac.

Le conseil municipal, entendu les explications de monsieur le maire, approuve ces propositions à l'unanimité.

MODIFICATION DE CRÉDITS

Le versement de notre participation à la Fête du Livre impose de procéder à une modification des crédits prévus au budget 2010, en diminuant l'article 6232 Fêtes et cérémonies de 7 000 € et d'abonder l'article 65734 Subvention de fonctionnement aux communes du même montant.

Le conseil municipal, entendu les explications de monsieur le maire, approuve ces propositions à l'unanimité.



PARKING DE LA GARE : ACQUISITION DES TERRAINS

Monsieur le maire indique qu'il a reçu tout récemment un courrier d' « ADYAL Grands Comptes » agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, concernant le projet d'aménagement du parking de la gare.

Ce courrier confirme l'accord de cession d'une emprise de 751 m² avec la maison de garde barrière en très mauvais état pour le parking, et d'un terrain nu de 862 m² pour la création d'un bassin d'étalement des eaux pluviales ; ces surfaces proviennent de la division des parcelles B 30 et B 1715.

Le prix hors frais et taxes s'élève à quatorze mille cent quinze euros (14 $115 \in HT$).

La commune devra régler en plus :

Les frais d'établissement des diagnostics obligatoires de l'ancienne maison de garde barrière (remboursement des frais prévus dans l'acte notarié, d'environ 450 €), les frais légaux de l'acte authentique, la pose d'une clôture de hauteur minimum de 1m60 à la limite entre le terrain et ceux restant au domaine public ferroviaire.

Le conseil municipal, entendu les explications de monsieur le maire, approuve ces propositions à l'unanimité, et lui donne mandat pour signer l'acte authentique d'acquisition en l'étude de maître Renault notaire à Saint-Loubès.

QUESTIONS DIVERSES

• Questions posées par le groupe Solidarité-Environnement : « Zone 30 : Nous constatons tous les jours des infractions routières sur la zone 30. Non respect de la limitation de vitesse, non respect de la priorité à droite, stationnement illicite sur la chaussée à quelques mètres du parking, piétons gare à vousmême sur les plateaux ralentisseurs ! Quels moyens pouvonsnous mettre en œuvre pour contrecarrer ces problèmes ? »

Monsieur le maire indique que ces questions ne lui ont pas échappé. Cependant, même si les automobilistes ne respectent pas scrupuleusement la réglementation, ce secteur a été sécurisé par les aménagements qui ont été réalisés et la vitesse est tout de même inférieure à ce qu'elle était auparavant. Les ralentisseurs alertent les conducteurs, car ils font du bruit, lequel est en contrepartie désagréable pour les riverains.

Il est étudié la pose de radars qui indiqueraient aux conducteurs la vitesse à laquelle ils roulent. Monsieur Quintal précise que certains dispositifs éclairent en rouge lorsque la vitesse limite est dépassée. Afin de mieux sensibiliser les conducteurs, la municipalité a fait rajouter des lignes en pointillés au milieu de la chaussée et une croix de Saint-André qui indique la priorité à droite.

En ce qui concerne le stationnement, il est actuellement étudié la possibilité de placer des demi-boules sur les espaces concernés.

Monsieur Dutoyat estime qu'il faudrait « sévir », et madame Bauthéac qu'il faudrait faire de la prévention.

Monsieur Grenet précise qu'il a toujours essayé de placer des panneaux plus grands que les normes, afin d'améliorer leur perception.

« Policier municipal : La première question (zone 30) inspire la seconde question. Plusieurs de nos concitoyens nous ont fait remarquer le manque de visibilité sur la commune de notre policier municipal en dehors des sorties des écoles. Ceci inspire à chacun plusieurs questions : quelles sont les raisons de cette absence qui pose question à nos concitoyens. N'est-il pas un peu

trop seul pour subvenir aux nécessités de sa tâche, ainsi est reposée la présence d'un deuxième policier sur notre commune ».

Monsieur le maire indique que 19 procès-verbaux ont été dressés par notre garde depuis le début de l'année 2010, et qu'il est trop souvent sollicité pour régler des problèmes de voisinage. De plus l'embauche d'un deuxième garde coûterait 33 000 euros au budget de la commune.

Monsieur Dutoyat rappelle que de nombreux particuliers allument des feux.

Monsieur Jaguenaud regrette que ces actions reviennent aux communes, car la sécurité, c'est la mission de l'état. Or, la gendarmerie est très éloignée, car elle est toujours à Carbon-Blanc.

« D 13 à l'entrée de Cameyrac : La chaussée en haut de la côte à l'entrée de Cameyrac est couverte de nombreuses crevasses dans l'enrobé, nous pensons qu'il serait judicieux d'ores et déjà de faire le tour de la commune pour constater la dégradation des chaussées et mettre en œuvre les travaux nécessaires ou les signaler à l'autorité compétente (département) avant l'hiver ? »

Monsieur le maire indique que la subdivision compétente du conseil général a été informée il y a trois mois des fissures du CD 13, de même que de l'état du joint sur le pont du CD 242 au dessus de la voie ferrée. Il convient de noter que le département n'a pas que ces problèmes à régler.

En ce qui concerne les voies communale et communautaire, le programme prévu au budget de l'exercice est presque terminé, et de nombreuses rues ont été refaites et réaménagées pour un coût total de 372 000 € sans compter les panneaux de signalisation et les peintures routières.

« Ilot sablot : Suite à la demande de certains riverains nous sommes intervenus en commission voirie avec documents et propositions à l'appui pour un nouvel aménagement de l'îlot Sablot. Il nous avait été répondu à cette commission que ce n'était pas à l'ordre du jour, mais que les riverains seraient consultés. Qu'en est-il car nous avons été interrogés de nouveau des suites de cette question par un riverain qui dit n'avoir pas été contacté ? ».

Monsieur le maire répond que le réaménagement de l'îlot de Sablot rentre dans le projet de la route de Montussan. Le maître d'œuvre de ce chantier et monsieur Grenet se sont rendus chez monsieur Augier, et il est étudié la mise en sécurité notamment de la sortie de monsieur Augier sans réduction de l'espace de l'îlot. Une première réunion de chantier aura lieu lundi prochain 20 septembre. Les riverains sont conviés à 15 h 30.

Monsieur Seigneur indique qu'en raison du succès du ramassage sélectif des ordures, les cages pour les bouteilles plastique ont été enlevées au Super U et au Stade et que des bacs pour le verre ont été rajoutés. Il reste les points de dépôt des pompiers et du syndicat agricole.

Le ramassage des chiffons est un succès puisqu'il en a été ramassé 24 tonnes sur notre commune contre 80 sur l'ensemble du SEMOCTOM.

La communauté de communes a signé la commande d'un broyeur de végétaux dont notre commune aura la garde et l'usage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 20.

Séance du 18 novembre 2010 à 20 heures 30

L'an deux mille dix, le dix-huit novembre, le conseil municipal de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Claude Pulcrano, maire.

Etaient présents : M. Pulcrano, Maire - Mmes et MM. Poncelet, Grenet, Jaurégui, Taudin, Laurisse, adjoints - Mmes et MM. Lambert, Jaguenaud, Bonnamy, Gé, Ornon, Robin, Deschamps, Quintal, Courtazelles, Magri, D'heilly, Dutoyat, Auzarel, Tournebize, Bauthéac, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. Seigneur à M. Grenet, Mme Da Costa à Mme Jaurégui, M. Sprugnoli à M. le maire, M. Budis à M. Poncelet.

Absents excusés : M. Jolly, Mme Reynaert.

Madame Jaurégui a été désignée secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL

Le compte rendu de la séance du 16 septembre 2010 ayant été adressé aux membres du conseil municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

COORDINATION DU CONTRAT PETITE ENFANCE: RÈGLEMENT DE L'A.L.E.J.

Depuis la signature des contrats Enfance et Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, les trois communes signataires, soit Beychac-et-Caillau, Montussan et Saint-Sulpice-et-Cameyrac, ont été amenées à s'attacher les services d'une coordinatrice.

Celle-ci a été recrutée par l'Association pour les Loisirs des Enfants et des Jeunes (A.L.E.J.).

Comme chaque année, il convient de rembourser la part des frais qui incombent à notre commune.

Le montant est établi par l'A.L.E.J. Cette association nous demande de lui verser 4 000 € avant la clôture de l'exercice 2010. Cette somme sera éventuellement réajustée après la clôture des comptes de l'association, début 2011.

Les crédits sont inscrits au compte 6554 de l'exercice.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le contrat Enfance et Temps Libre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et les 3 communes de Beychac-et-Cailleau, Montussan et Saint-Sulpice-et-Cameyrac, doit être renouvelé.

Ce contrat assure une participation financière importante de la C.A.F., ce qui permet aux structures d'accueil de la petite enfance de fonctionner.

Monsieur Pulcrano précise que le nouveau contrat devra être signé le 8 décembre 2010.

Monsieur Jaguenaud demande si le contrat est rédigé dans les mêmes termes que précédemment et si la CAF ne diminue pas sa participation?

Monsieur le maire répond « oui ». Nous sommes en très bons termes avec la Caisse d'Allocations Familiales qui est satisfaite de notre gestion et de notre respect du contrat.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour autoriser monsieur le maire à signer ce nouveau contrat.

AVANCES EN 2011 À LA HALTE-GARDERIE GALIPETTE ET AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Comme chaque année, nous devons régler notre participation à ces structures pour le 1er trimestre 2011, sans attendre le vote du budget primitif.

Notre commune a versé en 2010 une subvention à l'association Halte Garderie « Galipette » pour un montant de 34 833,06 € et au Relais Assistantes Maternelles pour un montant de 7 336,63 €.

Afin d'assurer le fonctionnement de ces structures sans attendre le vote du budget primitif de 2011, je vous propose de décider de leur octroyer une avance sur le montant de la subvention par un versement trimestriel dans la limite des besoins de trésorerie de l'association soit :

- Halte Garderie «Galipette» : 34 833,06 € : 4 = 8 708,27 €
- Relais Assistantes Maternelles : 7 336,63 \in : 4 = 1 834,16 \in Les crédits seront inscrits à l'article 6574 du budget de l'exercice

Il est nécessaire de verser notre participation au début du 1er trimestre 2011.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE **DU PERSONNEL**

La commune a souscrit depuis de nombreuses années un contrat d'assurance avec la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) pour la couverture des risques incapacité de travail des personnels.

La prime annuelle afférente à ce contrat incluait les frais de gestion, laquelle a été confiée par voie de convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde sans surcoût pour la collectivité.



Les récentes évolutions légales écartant désormais le recours à des contrats d'assurance à tacite reconduction, l'assureur a transmis à la commune une proposition de contrat pour l'année 2011 dont le texte vous est soumis et auquel je vous propose de souscrire afin de maintenir une couverture du risque incapacité de travail du personnel communal.

Les garanties souscrites sont les suivantes : décès, maladie ou accident de vie privée, maternité-adoption-paternité, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle.

La CNP qui avait diminué le taux des cotisations de 6,07 % en 2009 à 5,10 % en 2010, porte celui-ci en 2011 à 5,23 % de la base de l'assurance, soit les salaires bruts annuels des agents titulaires.

La C.N.P. a intégré dans les Conditions Générales 2011 les nouvelles modalités de règlement du capital Décès aux agents ayant établi un pacte civil de solidarité (décret n° 2009-1425 du 20 novembre 2009).

Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité et décide de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année et d'autoriser monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

PRIME DE FIN D'ANNÉE DU PERSONNEL

Une prime annuelle est versée en fin d'année au personnel de la commune depuis les années 1970.

Celle-ci, intégrée dans le budget de la commune, est d'un montant unique pour tous les employés et versée, après décision du maire, au prorata temporis, de la présence des agents.

Il est proposé au conseil municipal de majorer de 3% le montant versé en 2009. L'augmentation sera un peu supérieure à celle de l'inflation.

Considérant qu'il avait été versé 920 € en 2009, la prime serait donc de 947,60 € en 2010, montant que monsieur le maire propose d'arrondir à 950 €.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN EN BORDURE DE LA ROUTE DE SABLOT

Il existe en bordure de la route de Sablot au lieu-dit Moulin de Raymond une parcelle de terrain cadastrée section B, n° 1455, d'une superficie de 116 m² qui avait été créée à la suite du bornage de la propriété de madame Nicot. Sa famille propose de la céder gratuitement à la commune pour permettre l'élargissement de la voie communale. Il est nécessaire de signer un acte authentique d'acquisition à titre gratuit, les frais étant réglés par la commune.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : AUTORISATION DE SIGNER LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le projet d'extension de l'école élémentaire est maintenant prêt et les plans ont reçu l'approbation des instituteurs. Notre maître d'œuvre a donc fait parvenir l'ensemble des documents qui doivent être soumis à permis de construire. Ce dernier a été déposé récemment. Il est nécessaire d'autoriser monsieur le maire à signer le permis de construire lorsque les services concernés auront approuvé notre projet.

Un plan est exposé. Le projet d'extension de ladite école concerne la création de 4 classes, un préau, des locaux destinés aux enseignants et la création d'un terrain multisports.

Le conseil municipal approuve cette proposition, à l'unanimité, et donne mandat à monsieur le maire pour signer le permis de construire de l'extension de l'école élémentaire.

PROGRAMME H.L.M DE CANTELOUP : CONSTRUCTION D'UN MUR ANTIBRUIT, CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ CLAIRSIENNE

Au cours de l'élaboration du projet de construction d'HLM au lieu dit Canteloup par la société Clairsienne, la DDE ou Direction Départementale du Territoire et de la Mer et ses conseillers avaient exigé que soit construit un mur antibruit en bordure de la voie ferrée, afin de contribuer au confort des résidents.

Ce mur d'une longueur de 200 mètres environ et d'une hauteur de 4 mètres ne peut qu'être édifié sur la propriété de la commune, en limite du domaine ferroviaire, depuis les installations de l'entreprise Pariollaud jusqu'à la rue du Jaugaret. Une convention devra autoriser la société Clairsienne à construire le mur sur la propriété de la commune, et obliger cette société à l'entretenir, sans condition de durée. En contrepartie la commune devra s'engager à permettre le passage des personnels et entreprises assurant l'entretien.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec la S.A. d'HLM Clairsienne.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

• Questions posées par le groupe Solidarité-Environnement :

- Accueil périscolaire : nous avons voté la modification des critères d'admission des enfants au centre de loisirs sans hébergement. Ces modifications ont-elles produit l'effet escompté ? :

Cette délibération a été rendue nécessaire par l'augmentation de la fréquentation de nos structures. Nous étions également en discussion avec les parents pour définir des critères d'admission à la cantine. Actuellement, il n'y a pas de restriction d'admission pour les enfants au restaurant scolaire. Un courrier sera adressé prochainement aux parents des enfants scolarisés concernant l'accueil du périscolaire, du centre de loisirs sans hébergement et de l'école multisports, la priorité sera donnée aux parents qui travaillent tous les 2.

D'autre part, monsieur Poncelet indique que les parents d'élèves sortiront un petit journal, dans lequel les critères d'admission seront rappelés.

- Panneau d'information : lors du conseil municipal du 21 janvier 2010, nous avions parlé de l'installation d'un panneau d'information lumineux. Des consultations devaient être menées. Qu'ont-elles donné ? :

Monsieur le maire répond que diverses sociétés ont été consultées par Monsieur Grenet.

Il est nécessaire de définir un emplacement idéal et unique. Cette installation impose d'avoir un ordinateur qui sera commandé depuis la mairie et la création d'une ligne téléphonique.

A titre indicatif, les premiers prix varient entre $18\ 000 \in et$ $26\ 000 \in .$

Monsieur Grenet prendra contact avec les communes voisines et de même importance, Saint-Loubès et Vayres, en particulier afin de s'informer de leur expérience et de l'intérêt réel de ces dispositifs.

- Frelon asiatique : lors des « Floralies » et de l'animation autour du frelon asiatique, nous avions évoqué le recensement des nids sur le territoire de la commune pour les éradiquer. Estce qu'un calendrier est en place ? » :

Monsieur Pulcrano indique qu'un calendrier a été mis en place. Nous avons recensé 15 nids dont 2 situés sur le domaine public. Les nids situés chez les particuliers ont été enlevés par des sociétés privées. Parfois, lorsque la hauteur des nids est importante, cela impose de louer une nacelle dont le coût journalier est élevé entre 200 et 300 € environ.

Monsieur le maire indique que nous n'avons pas noté de demande d'aide de particuliers pour l'enlèvement de nids de frelons.

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

• D.A.S.R.I. (déchets d'activités de soins à risque infectieux)

Il a été publié un décret au Journal Officiel du 24 octobre 2010 qui prévoit que les laboratoires médicaux devront fournir gratuitement aux pharmaciens, à compter du 1er novembre 2011, les réceptacles adaptés à la récupération des seringues et autres produits dits contaminés. Ainsi, les usagers pourront demander un récipient à leur pharmacien qui devra le leur remettre gratuitement. Un autre texte complémentaire, non élaboré à ce jour, sera publié ultérieurement et organisera la collecte et le traitement de ces containers.

Monsieur Jaguenaud informe qu'il avait déjà indiqué à monsieur le Président du S.E.M.O.C.T.O.M que certains syndicats de traitement des ordures ménagères, notamment sur le bassin, ont déjà pris en compte cette problématique, et ont installé des bornes spéciales.

Monsieur Quintal demande quel est le volume que cela peut représenter ?

Monsieur Jaguenaud répond que cela représente un carton par semaine, mais que le problème ce n'est pas le volume mais la sécurité. Monsieur le maire indique qu'un courrier sera adressé au Président du SEMOCTOM afin de connaître son positionnement sur cette affaire.

Monsieur Poncelet annonce les prochaines manifestations :

dimanche 5 décembre 2010 : cérémonie nationale, jour de mémoire et d'hommage aux victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc morts pour la France de 1952 à 1962/1964.

Un apéritif sera offert après la cérémonie au monument aux morts par la municipalité à la salle des fêtes à 11 h 20.

vendredi 7 janvier 2011 : à 19 h présentation des vœux au personnel, aux présidents d'associations et aux personnalités, à la salle des fêtes.

dimanche 16 janvier 2011 : à 12 h repas des aînés à la salle des fêtes.

samedi 22 et dimanche 23 janvier 2011 : Fête de la Saint-Vincent (patron des vignerons)

- une exposition sera mise en place pour les 2 jours. Un vin d'honneur sera servi à la salle des sports par les récoltants et les vignerons de la commune le samedi 22 janvier.
- dimanche 23 janvier à 12 h : après une messe en présence du Cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux, un vin d'honneur sera servi à la salle des sports. Cette manifestation sera suivie d'un repas qui aura lieu à la salle des fêtes.

samedi 21 et dimanche 22 mai 2011 : rassemblement des Saint-Sulpice de France à Saint-Sulpice-des-Rivoires (Isère). La visite des caves et de la grande Chartreuse est prévue. Le coût du séjour est fixé à 300 € par personne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

PROCHAIN NUMÉRO 12 Mai 2011

Dépôt des articles avant le 1er avril 2011

(par mail: mairiesaintsulpiceetcameyrac@wanadoo.fr ou ghislaine.jauregui@gmail.com)
Sous format .doc, photos numériques sous format JPG, non incorporées au texte.

Merci de respecter cette date...sinon les articles ne seront plus diffusés.

Merci de votre compréhension.

xpression

des Conseillers Municipaux d'Opposition

espace réalisé sous leur pleine et entière responsabilité



Patrick AUZAREL



Isabelle BAUTHÉAC



Michel DUTOYAT



Josiane TOURNEBIZE

Si l'on a pas une bonne Démocratie, il y a une mauvaise légitimité des décisions et quand la croissance diminue, les risques de remise en cause de la solidarité sont considérables.

Erik Orsenna (Juillet 2000)

Et bien voilà, l'année 2010 est bel et bien finie. Au plan national elle a été particulièrement marquée par la réforme du régime des retraites menée tambour battant et sans mandat populaire par un gouvernement autiste et votée par le parlement qui a suivi aveuglément les ordres de son chef suprême.

Dans notre commune, l'année s'est déroulée comme les précédentes, sans problèmes apparents. Pourtant, nombre de nos concitoyens nous font remonter leurs déconvenues et leurs problèmes que nous transmettons à nos collègues du conseil municipal. Mais comme toujours nous nous heurtons à l'éternelle réponse du manque de moyens....Cette année par exemple, nous avons demandé la création d'un poste de deuxième policier municipal, car le maintien de la sécurité de notre commune nous paraissait l'exiger, surtout dans un contexte de désengagement de l'Etat dans une de ses missions régalienne. Réponse, son embauche coûterait 33 000 € annuel à notre collectivité. Ce n'est donc pas possible, il faut attendre.

Nous avons reporté la création de la bibliothèque et sacrifié son accessibilité aux personnes handicapées ainsi que la création d'une Mairie accessible et à la hauteur de ce que mérite Saint Sulpice. Ces deux projets importants ont été abandonnés car il fallait impérativement créer de nouvelles classes dans notre école primaire. Cet investissement est nécessaire et non discutable, mais nous trouvons dommage d'agir toujours « au pied du mur » alors que cette extension était prévisible depuis plusieurs années du fait des exigences de la loi SRU concernant les logements sociaux qui va entraîner l'augmentation inexorable de notre population.

Nous votons régulièrement les propositions de la majorité municipale, car nous ne pouvons pas être contre la création de classe, l'embauche ou le reclassement de personnel, l'octroi d'une prime au personnel communal... toutes ces décisions vont dans le bons sens. Nous regrettons simplement le manque de projection dans le futur pour notre commune. Nous aussi nous sommes attachés à la dimension « village » de Saint Sulpice, mais en se promenant alentours, nous voyons que des villages parfois plus petits bénéficient d'équipements autres que les nôtres, Mairie, Bibliothèque, Maisons des associations, jardin de jeux pour les enfants...

Alors manque de moyen ou manque de volonté?

Deux événements importants sont arrivés en 2010 : la FCPE a disparu du paysage scolaire Saint Sulpicien, faute de combattant, Atout jeune également.... Plus aucun bénévole pour faire tourner ces entités. C'est un bien triste moment que de voir l'individualisme triompher et la pluralité disparaître. Le pire n'étant jamais sûr la FCPE avec quelques parents de bonne volonté peut ressusciter.

Nationalement, des échéances commencent à arriver et peuvent faire inverser le cours des choses, enfin si nous en avons la volonté. La volonté d'aller voter d'abord.

Nous sommes concernés par les élections cantonales, notre conseiller général Philippe Madrelle étant renouvelable. Nous avons là matière à expression avant le grand rendez-vous de 2012 pour faire entendre notre envie de changement dans le pays des droits de l'homme bien malmenés ces derniers temps. Remettre l'humain au centre de nos préoccupations, la finance au service de l'économie, et non le contraire....

Restons en contact, n'hésitez pas à nous interpeller, préparons les échéances à venir, faisons avancer les projets sur notre commune dans le droit fil de notre engagement au service de nos concitoyens.

Bonne Année à vous tous et à ceux qui vous sont chers et surtout soulagez vous dans les urnes!

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter

Groupe Solidarité - Environnement : Patrick AUZAREL, Isabelle BAUTHÉAC, Michel DUTOYAT, Josiane TOURNEBIZE Courrier: 21, avenue de l'Hôtel de Ville – 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC e-mail:solidarite.environ@free.fr



POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNERARIUM - MARBRERIE

Salon d'exposition de cercueils -Devis gratuit Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7 Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

Exposition de caveaux - Tous travaux cimetière

Situé à côté du Crématorium 05 56 72 92 89 2 route de la Loubère 33450 MONTUSSAN RN 89 - sortie n° 3



Ouvert du lundi au samedi de 9 H à 19 H 30 le Dimanche matin de 9 H à 12 H

Station 24H/24H

Centre Commercial 33450 ST-SULPICE Tél: 05 57 34 51 00





B& pticiens
St Sulpice & Cameyrac

CENTRE COMMERCIAL
Super U

Saint Sulpice et Cameyrac

05 56 30 21 43

